

PREFET DE LA DROME

**Demande d'établissement d'une autorisation temporaire et restrictive d'exercer (ATRE)
mentionnée à l'article R.212-1 du code de la route**

Je, soussigné(e) _____

Epouse _____

Né(e) le _____ à _____

Nationalité _____

Tél _____

Adresse _____

Raison sociale employeur _____

N°agrément employeur _____

sollicite la délivrance d'une autorisation temporaire et restrictive d'exercer.

Je certifie l'exactitude des renseignements portés sur la présente demande, ainsi que l'authenticité des documents joints et je m'engage à signaler immédiatement tout changement de ma situation et à fournir tous les justificatifs nécessaires à la validation de mon dossier.

A _____, le _____

Signature

Composition du dossier :

2 photographies identiques et récentes, portant au dos le nom du demandeur,

1 photocopie d'une pièce d'identité recto verso,

1 photocopie d'un justificatif de domicile,

1 photocopie recto verso du dernier permis de conduire,

1 photocopie du livret de certification indiquant le certificat de compétences professionnelle obtenu,

l'attestation sur l'honneur de son établissement de formation de l'inscription à une session d'examen en vue d'obtenir le second certificat de compétences professionnelles ou le titre professionnel d'enseignant de la conduite et de la sécurité routière,

la photocopie du contrat de travail signé avec l'établissement agréé,

1 certificat médical en cours de validité (moins de 2 ans), établi par un médecin agréé,

la dite demande renseignée, datée et signée

1' enveloppe libellée à l'adresse du demandeur et affranchie au tarif en vigueur.

à retourner à :

Direction Départementale des Territoires de la Drôme

SDSR/PER

Service autorisation d'enseigner

4, place Laënnec

BP1013

26015 VALENCE CEDEX